

didats libéraux de ce district sont devenus des amis du Gouvernement unioniste. Le jour qui suivit immédiatement l'élection, sir Robert Borden a dit: "Il est vrai que ma majorité n'est que de 45; mais d'ici à quelques jours, cette majorité s'élèvera à 60". Comment le savait-il? Il comptait sur le vote des soldats, et il l'a déclaré, lui-même. Il savait comment les soldats voteraient avant qu'ils fussent appelés à déposer leurs bulletins dans les urnes, et sa prédiction s'est vérifiée. Quel en est, aujourd'hui, le résultat? Sir Wilfrid Laurier, au lieu d'avoir obtenu 94 adhérents n'en a plus que 82, et le gouvernement unioniste a fait tout son possible pour éliminer les quelques hommes capables de critiquer sérieusement sa politique—tels que l'honorable Frank Oliver; les chefs de l'île du Prince-Edouard et trois ou quatre "leaders" de la Nouvelle-Ecosse.— Or, un gouvernement qui agit ainsi ne saurait être considéré comme un gouvernement unioniste. Le Sénat ne s'est pas aperçu de son existence. Le Gouvernement actuel—soi-disant unioniste—a remplacé des sénateurs libéraux décédés par de bons, jeunes et ardents conservateurs. Le Gouvernement a opéré ces remplacements sans consulter le chef de l'opposition libérale. Un gouvernement d'union n'existe réellement pas. Le Gouvernement actuel veut se servir du Sénat comme d'un point d'appui pour les fins du parti ministériel, et il le traite exactement comme il le fut toujours, du reste, sous le régime de sir Wilfrid, de sir John Macdonald et d'autres premiers ministres. L'union des deux partis politiques n'existe donc pas. L'honorable ministre dirigeant comprend, sans doute, ce que je veux dire. Si le Gouvernement, dont il fait partie, avait parmi ses membres un ou deux hommes choisis parmi les membres de la gauche de cette Chambre, l'expédition des affaires, ici, serait beaucoup plus harmonieuse; mais non.

La gauche dans le Sénat n'accepterait pas plus cette proposition que sir Wilfrid l'accepta quand une offre de ce genre lui fut faite par sir Robert Borden, alors qu'il avait joué tous ses atouts et que la partie allait lui échapper; alors que la crèche n'offrait plus rien à manger; alors que les plats étaient vides; que tous les mets étaient consommés et qu'il ne restait pas même les os. L'offre faite à sir Wilfrid dans ces conditions ne consacrait pas une union des partis. Or, tout ce que je viens de dire tend à démontrer que le Gouvernement actuel n'a pas le droit d'accaparer le pouvoir suprême—il ne l'a pas et il ne doit pas

S-3

l'avoir. Il devrait, au contraire, avoir honte de la position qu'il occupe.

Quant aux mesures législatives annoncées dans le discours du trône, je ferai remarquer à l'un des honorables ministres qui siègent à la droite de cette Chambre que le nouveau bureau dont il sera chargé et qu'on établira pour enregistrer tous les hommes et femmes valides âgés de plus de 16 ans, en Canada, pourrait opérer une grande économie et faciliter beaucoup son travail s'il se sert des listes électorales des municipalités du Canada comme base de ce travail. Je suis très familier avec les affaires municipales et je connais particulièrement bien ce qu'elles sont. Prenez le cas de petits villages ou de petites municipalités qui ont de cent, de quatre, de cinq mille, ou deux milles électeurs. Le registre municipal contient tous les noms de quelque valeur. Il donne le nombre des familles et le nombre de chacune d'elles. Je présume que ce qui est fait par le cotiseur, ou le recenseur, dans une municipalité l'est également dans toutes les autres. Prenez, par exemple, le comté de Prescott. La liste électorale de ce comté est virtuellement un relevé complet de ce dont vous avez besoin, et il en est ainsi dans tous les autres comtés. Je comprends que, dans les grandes municipalités, il y a une population flottante plus ou moins considérable, qui ne figure pas dans la liste dont je parle; mais tout locataire, ou tout propriétaire doit figurer dans cette liste. J'espère que l'honorable ministre accueillera favorablement la suggestion que je lui soumets présentement. S'il l'accepte, elle facilitera sa tâche; elle simplifiera considérablement son travail, et elle lui fera éviter des déboursés inutiles, ou épargner une somme d'argent dont nous avons grandement besoin pour les fins de la présente guerre.

S'il veut accepter ma suggestion, il n'a qu'à écrire au greffier de chaque municipalité pour lui demander une copie de sa liste électorale, et, dans l'espace d'une couple de semaines, il recueillera toutes les données dont le Gouvernement a besoin. A quoi servirait l'enregistrement de la population flottante? Cette population est ici, aujourd'hui, et elle peut nous quitter dès demain. Ce dont vous avez besoin est l'enregistrement, ou l'inscription des hommes capables de cultiver le sol et de travailler dans les fabriques du commencement à la fin de l'année. Mais dans les cités, si vous prenez les hommes de Montréal, par exemple, qui travaillent, aujourd'hui, à Saint-Henri, et qui laissent cet endroit pour al-